

Auteur	Katrin Jadin, MR
Département	Ministre du Climat et de l'Énergie
Sous-département	Climat et Énergie
Titre	Le retard en matière d'énergies renouvelables (QO 401).
Date de dépôt	16/11/2010

Question

Une récente étude sur l'investissement des États en matière d'énergies renouvelables a démontré que la Belgique était en retard, notamment en ce qui concerne l'implantation d'éoliennes. Bien entendu, des arguments simples peuvent expliquer que notre pays ne sera sans doute jamais le champion des parcs éoliens, tout simplement en raison de la surface de notre territoire, de la densité de population et des particularités de notre géographie. Néanmoins, nous ne pouvons pas être continuellement à la traîne! Sans doute devons-nous trouver l'alternative et y consacrer les moyens nécessaires pour rattraper notre retard.

1. Disposez-vous d'un cadastre des parcs éoliens belges et, le cas échéant, pouvez-vous nous informer sur leur nombre et leur répartition territoriale?
2. Quels sont les développements possibles et envisagés pour l'implantation future des parcs éoliens sur le territoire belge?
3. Avez-vous étudié une solution alternative adéquate pour notre contrée et, le cas échéant, qu'en est-il?
4. Disposez-vous d'une étude précise et détaillée pour les différentes Régions du pays ou, à tout le moins, d'indicateurs pour orienter notre politique nationale en la matière?